Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260623-42_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
**Commune de LIGNOL**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 23/06/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 14 | 15 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE
Le : 10/07/2026
Et Publication ou notification du : 10/07/2026

L'an 2026, le 23 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2026.

**Présents** : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, CHOLEY Sylvianne, GUESNEY Sébastien, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, Melles : BOUËDEC Vincianne, LE YAOUANQ Carole, MM : HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. DELCOURT Xavier à M. HEMONIC Vincent

**A été nommée secrétaire** : Mme HATOUM Adélie

## 42_2026 – Révision de la tarification de la cantine et de la garderie pour 2026-2027

Madame Nicole SIMON, adjointe aux affaires scolaires rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de réviser la tarification de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2026-2027 afin de suivre l'inflation.

Notre prestataire de repas, la société Convivio a révisé ses tarifs qui seront valables pour l'année scolaire 2026-2027 et prendront effet à compter du 01/09/2026.

| | Tarifs HT | | Tarifs TTC | | Taux de révision |
|---|---|---|---|---|---|
| | Tarif actuel 2025-2026 | Tarif révisé 2026-2027 | Tarif actuel 2025-2026 | Tarif révisé 2026-2027 | |
| Déjeuner adulte | 3,7886 € | 3,8413 € | 3,9970 € | 4,0526 € | 1,39 % |
| Déjeuner enfant | 3,2509 € | 3,2961 € | 3,4297 € | 3,4774 € | 1,39 % |

Pour rappel, la commune a instauré la tarification sociale pour la restauration scolaire depuis le 01/09/2024 suite à la mise en place d'un soutien financier de l'Etat auprès des collectivités depuis le 01/04/2019. Cette tarification est basée sur la mise en place d'une grille tarifaire comportant au minimum 3 tranches calculée selon les revenus des familles (quotient familial). A ce jour, 11 familles bénéficient d'une tarification sociale soit 14 enfants.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260623-42_2026-DE

Sur avis de la commission "Sociale, école et jeunesse et vie associative", il est proposé la tarification suivante pour les services périscolaires :

| | Tarif TTC | |
|---|---|---|
| | 2025-2026 | 2026-2027 |
| Déjeuner adulte | 4,10 € | 4,15 € |
| Déjeuner enfant | 3,45 € | 3,50 € |
| Repas de dépannage | 5,00 € | 5,00 € |
| Garderie - tarif horaire | 1,20 € | 1,20 € |
| Garderie - tarification dit "de retard" | 10,00 € | 10,00 € |

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la nouvelle tarification des repas de la cantine à compter du 01/09/2026 comme indiqué ci-après soit le repas enfant au tarif de 3,50 euros TTC, le repas adulte au tarif de 4,15 euros TTC et le repas dit de dépannage au tarif de 5 euros TTC
- **APPROUVE** le maintien des horaires d'accueil de la garderie de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 18h30 ainsi que le maintien de la tarification horaire de 1,20 euros TTC et la tarification dite "de retard" à 10 euros TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA

MAIRIE DE LIGNOL
MORBIHAN

Le secrétaire de séance
Adélie HATOUM